



Fait à Mios, le 10 décembre 2024

SCM Les Galips  
1 rue de Canet  
33 380 MIOS

Chers Docteurs,

Nous avons constaté qu'une pétition concernant la médecine sur notre territoire était en cours de diffusion via la SCM LES GALIPS sur le site [change.org](https://www.change.org), relayée par les réseaux sociaux.

Votre démarche est louable et nous souhaiterions nous y associer en vous apportant tout notre soutien.

Nous pourrions également demander au service communication de la mairie (et éventuellement de la COBAN) de nous aider à diffuser le plus largement possible cette pétition.

Toutefois, nous tenons à vous faire part de certaines inexactitudes dans son contenu, certaines phrases laissant même entrevoir que la commune de Mios serait responsable directement ou indirectement de cette situation.

Par exemple, nous constatons qu'il est indiqué que :

*« Toutes les communes environnantes ont des soutiens matériels et financiers tant des tutelles ARS, municipalité, département ou région ».*

Cette affirmation est totalement inexacte et pourrait induire en erreur le lecteur de cette pétition.

*« Mios va devenir un désert médical sans l'investissement de quelques dizaines de milliers d'euros que proposent nos communes voisines ».*

Cette phrase laisse à penser que nos communes voisines (Salles ? Le Teich ? Biganos ? Marcheprime ? Cestas ?) ont investi plusieurs dizaines de milliers d'euros pour faire venir des médecins. Or aucune démarche n'a été effectuée par ces municipalités, puisque sans un zonage approprié de l'ARS, cela reste illégal. De plus, votre formulation laisse à penser qu'il suffirait à la commune de Mios d'investir quelques dizaines de milliers d'euros pour résoudre ce problème de désert médical. Vous savez comme nous que cela est malheureusement faux.

Enfin, vous souhaitez :

*« faire pression sur l'Agence Régionale de Santé et vos élus ».*

Une nouvelle fois, par cette phrase, vous sous-entendez qu'en faisant pression sur les élus (locaux nous supposons), les choses pourraient changer. Pourtant, vous savez comme nous qu'il ne s'agit pas d'une compétence communale. L'ARS nous a rappelé par écrit que toute aide doit rentrer dans un cadre légal.

Nous pensons qu'il serait totalement contre-productif de créer une opposition entre nous. Au contraire, nous devons agir collectivement pour avoir une chance de faire évoluer positivement la situation et continuer à bénéficier d'une santé de proximité à Mios.

Nous vous proposons donc d'ajuster le texte de votre pétition, nous serons ainsi en capacité de vous apporter tout notre soutien en mettant à votre disposition l'ensemble de nos moyens de communication et de diffusion. Il n'est pas à douter que cette pétition aura ainsi plus d'impact sur l'ARS et les législateurs.

Si cette proposition vous convenait, n'hésitez pas à revenir vers nous.

Veillez agréer, Chers docteurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Le premier adjoint au  
Maire,




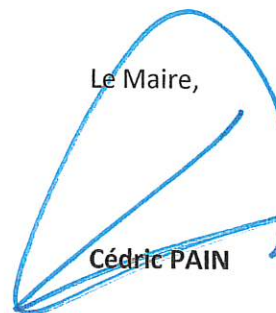
**Didier BAGNERES**

La deuxième adjointe au  
Maire,



**Monique MARENZONI**

Le Maire,



**Cédric PAIN**